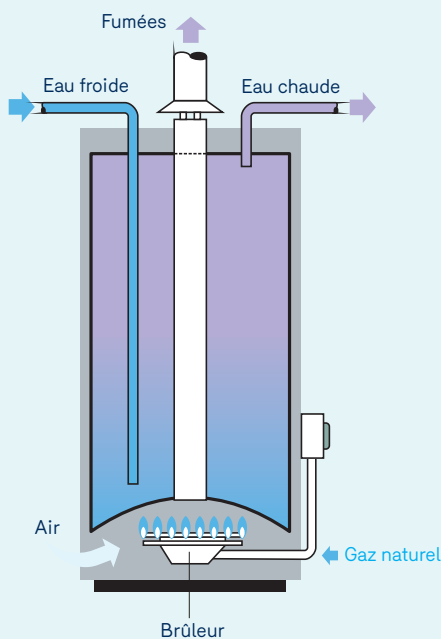


Chauffe-eau à accumulation à gaz naturel

Concept

Le chauffe-eau à accumulation est le type d'appareils de production d'eau chaude le plus répandu. Il est composé d'un réservoir posé au-dessus d'un brûleur. Le réservoir sert à conserver une quantité d'eau chaude à une certaine température. Un contrôleur (aquastat) supervise la température de la réserve et, au besoin, allume le brûleur.



Avantages

- Ce chauffe-eau permet une récupération rapide, c'est-à-dire un prompt recouvrement de la réserve à sa température de consigne, soit le plus souvent 60 °C (140 °F).
- Le réservoir permet de répondre à des demandes de pointe, c'est-à-dire des demandes importantes d'eau chaude durant une courte période de temps.
- De conception simple, il est facile d'entretien.
- L'installation varie selon le modèle, de sorte que les fumées peuvent être évacuées par une cheminée, ou encore, par une sortie murale.
- Il est offert dans une large gamme de puissance et de réservoirs.
- Depuis les dernières années, l'avènement du chauffe-eau muni d'un allumage électronique et de volets motorisés pour les fumées permet d'atteindre une efficacité annuelle avoisinant les 80 %.
- Possibilité de fonctionnement en mode autonome en cas de panne électrique.

Applications

Ce type de chauffe-eau peut être utilisé pour toutes les applications nécessitant de l'eau domestique et particulièrement dans le marché résidentiel

Aides financières à l'efficacité énergétique*

La subvention varie de 750 \$ à 20 000 \$ à l'achat et à l'installation d'un chauffe-eau à condensation selon la capacité et la marque de l'appareil.

Liste des fabricants

Voici une liste non exhaustive des fabricants inscrits et subventionnés par l'efficacité énergétique d'Énergir. Cette liste peut être révisée et modifiée au besoin. Veuillez en vérifier l'exactitude sur notre site web à energir.com.

Il est à noter que ce programme s'adresse seulement aux clientèles affaires, institutionnelle et industrielle.

- A.O. Smith
- Bradford White
- Giant
- GSW
- Rheem



Normes d'installation

1. L'installation d'un chauffe-eau à gaz naturel doit être faite par un entrepreneur détenant les certificats de qualification adéquats.
2. Il faut respecter les dégagements autour de l'appareil, spécifiés par le fabricant, et prévoir au moins 90 cm du côté du brûleur pour l'entretien.
3. Quel que soit le type d'évacuation choisie (atmosphérique, murale ou à ventouse), les exigences d'installation du gaz naturel et du propane CAN/CSA B149.1 en vigueur doivent être respectées.
4. Il faut toujours se référer au guide d'installation des fabricants.

Critères de sélection

Pour déterminer le volume du réservoir et la puissance du chauffe-eau, il faut préciser :

1. les besoins en eau chaude en période de pointe (litre/seconde ou gallon/minute),
2. le temps de récupération,
3. l'espace disponible.

Note : Sur leur site, la plupart des fabricants offrent des outils pour aider à déterminer le choix des dimensions d'un chauffe-eau à accumulation.

.....

* Certaines conditions s'appliquent.

Les données que comporte cette fiche sont fournies à titre indicatif. La présente fiche se veut un outil d'information à portée générale seulement et ne doit pas être considérée comme un avis. Vous êtes prié de demander conseil sur les questions qui vous concernent et de ne pas vous fier uniquement au texte de la présente fiche d'information.

Dernière mise à jour le 25 juillet 2012.
MKTG, 05-2019, 8782 Colpron